



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées
et du Gers

Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96

mél : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Bagnères-de-Bigorre, le 25 MAI 2018

La Sous-Préfète de Bagnères-de-Bigorre
à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS ARKEMA

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

le lundi 4 juin 2018 à 14H30
Sous-Préfecture de Bagnères de Bigorre
4 avenue Jacques Soubielle
Bagnères de Bigorre

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 27 juin 2017,
- 2) Présentation de l'instruction sûreté et diffusion des données sensibles du 6 novembre 2017,
- 3) Bilan 2016 de la société Arkéma,
- 5) Bilan 2016 de l'inspection des installations classées,
- 6) Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Sous-Préfète

Constance DYÈVRE